REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER
OPEN PLUS SUPERLEAGUE

Préambule (Octobre 2021 – Octobre 2022 – **Février 2026**)

Le circuit Open Plus de la Superleague **Open 3x3 FFBB regroupe tous les** Opens Plus **sur l'ensemble du territoire national** ; il se déroule du mois de mai **de la saison N**, **jusqu'au au mois de juillet de la saison N+1** (soit sur deux saisons sportives).

Chaque Open Plus est une compétition de niveau régional.

La Commission Fédérale 3x3 est en charge de l'organisation et du suivi de cette compétition.

Le présent règlement fixe les règles propres à cette compétition. Il est complété par les Règlements Sportifs Généraux 3x3.

Un classement est établi à l'issue du circuit Open Plus, permettant aux équipes ayant totalisé le plus de points de participer à l'Open de France.

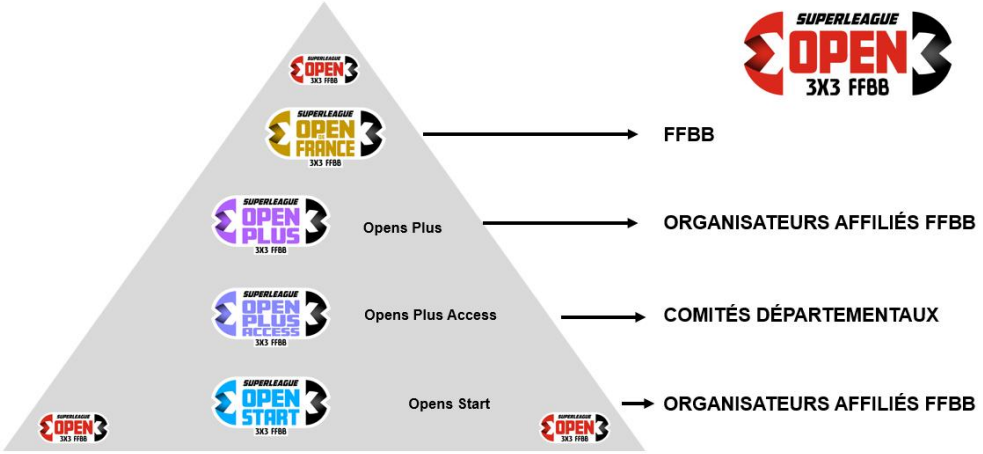

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS ET INSCRIPTION (Octobre 2021 – Octobre 2022 – Avril 2023 – **Novembre 2025 – Février 2026 – Juin 2026**)

1.1 Inscription et sélection des équipes

Pour participer à un Open Plus, une équipe dispose de plusieurs possibilités :

Open Plus Access :

En remportant un Open Plus Access rattaché à l'Open Plus auquel l'équipe souhaite participer, l'équipe se qualifie directement pour le tableau final.

Le nombre d'Opens Plus Access rattachés à un Open Plus peut varier d'un Open Plus à un autre.

Ranking FIBA :

Une équipe peut s'inscrire à plusieurs Opens Plus sur le site https://play.fiba3x3.com/

La sélection des équipes participant à un Open Plus se fait, par la FFBB, en fonction du ranking individuel FIBA des joueurs et joueuses : les équipes inscrites à un Open Plus sont classées entre elles au regard du cumul des points au Ranking FIBA des trois (3) meilleurs joueurs déclarés sur un Open Plus (21 jours avant l'Open Plus).

Dans le cas où une équipe s'inscrit à plusieurs Opens Plus se déroulant à la même date, elle sera automatiquement sélectionnée pour l'Open Plus qui lui offre le meilleur classement au Ranking FIBA dans la liste des équipes inscrites.

Tournoi de qualification (cf. article 2.1) :

L'équipe vainqueur du tournoi de qualification, si celui-ci est maintenu, est qualifié pour le tournoi final de l'Open Plus. En l'absence de tournoi de qualification, une équipe supplémentaire au Ranking FIBA est directement qualifiée au tournoi final.

Wild Card organisateur :

Chaque organisateur dispose d'une Wild Card qu'il peut attribuer à l'équipe de son choix. Une équipe peut donc solliciter l'organisateur pour en faire la demande. L'attribution de cette Wild Card relève entièrement de la décision de l'organisateur et ne peut faire l'objet d'aucune contestation.

Exemple pour un Open Plus ayant 4 Opens Plus Access rattachés, la sélection sur le tournoi final est la suivante :

- ***Les 4 équipes vainqueur des 4 Opens Plus Access de département rattachés à l'Open Plus***
- ***Les équipes classées de 1 à 6 au Ranking FIBA***
- ***L'équipe gagnante du tournoi de qualification***
- ***1 Wild Card Organisateur***

Si le nombre d'Open Plus Access de département n'est pas suffisant, les équipes sont sélectionnées selon leur Ranking FIBA.

Si le nombre d'Open Plus Access de département est supérieur à 4, moins d'équipes sont qualifiées au Ranking FIBA.

1.2 Nom des équipes participantes

Chaque équipe inscrite à un Open Plus doit obligatoirement intégrer le nom d'une ville dans son nom d'équipe. Elle peut, si elle le souhaite, y ajouter un suffixe après le nom de ville.

Si au moins deux équipes souhaitent représenter la même ville dans leur nom, l'ajout d'un suffixe devient alors obligatoire afin de les différencier.

Exemple : Si deux équipes veulent représenter Lyon, elles pourraient être nommées « Lyon Panthères" et "Lyon Spartiates ».

Il demeure possible, pour les équipes accompagnées par une autre collectivité

territoriale (département, région,), de porter cette dernière en nom d'équipe, dans le respect du nombre de caractère maximal autorisé par la FIBA 3x3 et sous réserve de validation par la Commission Fédérale 3x3 (*Exemple : « Sud 3x3 », « IDF 3x3 »*).

1.3 Coût de l'inscription (Février 2026)

Le coût de l'inscription pour un Open Plus est fixé de la manière suivante.

- Open Plus avec 2000€ de Prize Money par genre : 140€
- Open Plus avec 3000€ de Prize Money par genre : 200€
- Open Plus avec 5000€ de Prize Money par genre : 250€
- Open Plus avec 7000€ de Prize Money par genre : 350€
- Open Plus avec 9000€ de Prize Money par genre : 500€

Si l'organisateur prend en charge l'hébergement des équipes, une majoration de 50€ par équipe s'applique sur le coût d'inscription.

Ce montant doit impérativement être payé par les équipes 14 jours avant le début du tournoi de qualification. À défaut, l'organisateur peut refuser la participation de l'équipe.

1.4 Prize Money et récompenses (Février 2026)

1.4.1 Prize Money

En fonction de son classement final, l'équipe participante à un Open Plus reçoit un Prize Money, versé par l'organisateur.

Celui-ci est identique pour les catégories masculine et féminine et varie selon le Prize Money déterminé par l'organisateur.

La répartition est la suivante :

Open Plus avec 2 000€ de Prize Money par genre :
- 1 000€ à l'équipe vainqueur
- 600€ à l'équipe finaliste
- 200€ aux demi-finalistes

Open Plus avec 3 000€ de Prize Money par genre :
- 1 500€ à l'équipe vainqueur
- 800€ à l'équipe finaliste
- 350€ aux demi-finalistes

Open Plus avec 5 000€ de Prize Money par genre :
- 2 000€ à l'équipe vainqueur
- 1 000€ à l'équipe finaliste
- 500€ aux demi-finalistes
- 250€ aux quarts de finalistes

Open Plus avec 7 000€ de Prize Money par genre :
- 3 000€ à l'équipe vainqueur
- 1 400€ à l'équipe finaliste
- 600€ aux demi-finalistes

- **350€ aux quarts de finalistes**

Open Plus avec 9 000€ de Prize Money par genre :

- **3 500€ à l'équipe vainqueur**
- **1 900€ à l'équipe finaliste**
- **700€ aux demi-finalistes**
- **550€ aux quarts de finalistes**

1.4.2 Récompenses

À la fin de chaque Open Plus, le meilleur joueur ainsi que la meilleure joueuse du tournoi sont désignés par le Manager d'Organisation et l'organisateur. Ils reçoivent le trophée de « MVP ».

L'organisateur peut également, s'il le souhaite, attribuer d'autres récompenses aux participants.

ARTICLE 2 – FORMULE DE COMPÉTITION (Février 2026)

2.1 Formule de compétition d'un Open Plus

a) Tournoi de qualification

Le tournoi de qualification n'est pas obligatoire. Sa formule est définie par l'organisateur, en concertation avec la FFBB, en fonction du nombre d'équipes inscrites (**3 équipes minimum**). **L'organisateur doit prendre une décision définitive, annulation ou maintien du tournoi, et informer la FFBB au plus tard le jour du cut de son Open Plus (4ème vendredi précédent l'Open Plus).**

L'équipe vainqueur du tournoi de qualification est qualifiée pour le tournoi final. Elle est placée en dernière position de la quatrième poule (Poule D de l'Event Maker FIBA).

b) Tournoi final

*Phase **de poules***

Les 12 équipes sont réparties en 4 poules comptant chacune 3 équipes. Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA **en utilisant la fonction «auto-seed Teams». En cas de défaillance de l'Event Maker, l'organisateur réalise un tirage au sort pour répartir les équipes dans les poules.**

L'équipe bénéficiant de la Wild Card Organisateur est placée en fonction de son Ranking FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois.
A l'issue des matchs, un classement est établi pour chaque poule.

*Phase **finale***

Les deux premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

Le tableau des phases finales est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demi- finales et la finale.

Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs secs.

Aucun match de classement n'est effectué. Le classement final de l'Open Plus est celui généré par l'Event Maker FIBA à l'issue du tournoi.

A défaut de 12 équipes participantes, la formule sportive est obligatoirement déterminée selon le nombre d'équipes engagées sur l'Open Plus et conformément à l'annexe 1 des Règlements Généraux 3x3, sauf décision contraire de la Commission Fédérale 3x3.

2.2 Ranking Superleague Open FFBB

La qualification pour l'Open de France **s'acquiert au travers du classement** « ***Ranking Superleague Open FFBB*** », des équipes à l'issue du circuit Open Plus.

Chaque équipe est classée en fonction du total des points FFBB cumulés uniquement sur le circuit Open Plus :

- 1 500 points FFBB pour l'équipe 1ère
- 750 points FFBB pour l'équipe 2ème
- 500 points FFBB pour les équipes 3èmes et 4ème
- 300 points FFBB pour les équipes 5ème, 6ème, 7ème et 8ème
- 200 FFBB points pour les équipes 9ème, 10ème, 11ème et 12ème
- Les équipes du tournoi de qualification marquent 100 points FFBB.

Un bonus de 500 points FFBB est attribué à toute équipe ayant participé à 5 Opens Plus ou plus

En cas d'égalité sur le circuit Open Plus, les équipes sont départagées, dans l'ordre, par :
- **Le nombre de participations aux Opens Plus ;**
- **Leurs performances sur les Opens Plus (nombre de victoire, puis nombre de deuxième place, puis nombre de troisième place, etc) ;**
- **Le Ranking FIBA des 3 meilleurs joueurs du Roster.**

2.3 Qualification pour la Superleague Open N+1

Les 3 premières équipes (par genre) à l'issue du circuit de l'année N se qualifient automatiquement pour le premier tournoi Open Plus de la Superleague Open 3x3 de l'année N+1.

ARTICLE 3 – EFFECTIF D'UNE ÉQUIPE
(Février 2026)

3.1 Effectif d'une équipe pour un Open Plus

Nombre de joueur(se)s obligatoire de l'équipe pour un Open Plus	Minimum	3
	Maximum	4

Lors de sa première inscription de la saison à un Open Plus, une équipe inscrit a *minima* 3 joueurs/joueuses.

3.2 Déclaration de l'effectif d'une équipe pour un Open Plus

Les équipes ont jusqu'au Cut (date à laquelle les inscriptions sont clôturées) de chaque Open Plus, qui a lieu **21 jours avant la date de l'Open Plus**, pour déclarer leur effectif.

L'effectif de l'équipe ne peut être modifié jusqu'au tournoi (sauf ajout d'un(e) 4ème joueur(se)). L'unique possibilité de modification d'un effectif complet est l'inaptitude médicale d'un(e) joueur(se) (voir l'article 4.3 du présent règlement).

3.3 Remplacement pour inaptitude médicale

En cas d'impossibilité de participation d'un joueur d'une équipe sélectionnée, un autre joueur de l'effectif déclaré pour le circuit Open Plus, titulaire d'une licence autorisée, peut le remplacer.

Le capitaine de l'équipe concernée doit présenter le certificat médical justifiant de l'inaptitude du joueur à participer à la compétition à l'organisateur et au manager d'organisation **au plus tard le jour de l'Open Plus.**

Ce type de remplacement, qui doit intervenir entre la clôture de l'inscription et le début de l'Open, ne peut être effectué qu'à deux reprises pour chaque équipe sur toute la durée du Circuit Open Plus

A partir de la 3ème demande de remplacement, l'équipe verra son inscription au tournoi Open Plus annulée et sera remplacée par l'équipe suivante sur la liste des équipes inscrites à l'Open Plus.

3.4 Demande de dérogation

Toute décision concernant des demandes de dérogation au règlement devra faire l'objet d'une demande écrite par email à la Commission Fédérale 3x3. Celle-ci sera instruite par la Commission Fédérale 3x3 et la réponse apportée sera motivée et tiendra lieu de décision définitive.

<table>
<tr>
<td><u>ARTICLE 4 – ROSTER D'UNE ÉQUIPE</u>
(Février 2026)</td>
<td>Le roster d'une équipe correspond au nombre total de joueur(se)s que celle-ci peut utiliser depuis le début du circuit Open Plus jusqu'à l'Open de France.

Une équipe peut compléter son roster jusqu'à l'Open de France dans les limites suivantes :
Dans la limite de 7 joueurs pour une équipe masculine ;
Dans la limite de 9 joueuses pour une équipe féminine.</td>
</tr>
<tr>
<td><u>ARTICLE 5 – REGLES DE QUALIFICATION</u>
(Février 2026)</td>
<td>
<table>
<tr><td rowspan="2">Type de licences autorisées (Nombre maximum)</td><td>Socle de licence et extension Compétition</td><td>Sans limite</td></tr>
<tr><td>Licence Superleague/Juniorleague</td><td>Sans limite</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nombre de joueur(se) bénéficiant du surclassement</td><td>Sans limite</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nombre de joueurs étrangers</td><td>Sans limite</td></tr>
</table>

Un joueur ne peut s'inscrire que pour le compte d'une seule équipe pour le Circuit Open Plus.

Tous les joueurs et joueuses, participant à un Open Plus, doivent être titulaires d'un socle de licence et d'une extension compétition et/ou d'une licence Superleague valide pour la saison en cours.

Une saison sportive court à compter du 1er juillet de l'année N jusqu'au 30 juin de l'année N+1.

La conformité des effectifs à l'ensemble des dispositions règlementaires, et notamment les règles de qualification, est contrôlée par l'organisateur du tournoi et le Manager d'organisation 3x3.

Ce contrôle intervient en amont du déroulement du tournoi, dès que l'équipe a transmis la liste de son effectif, et à tout moment lors du tournoi.

Toute équipe déclarant un effectif non-conforme verra son inscription refusée.</td>
</tr>
<tr>
<td><u>ARTICLE 6 SURCLASSEMENT</u>
<u>(Février 2026)</u></td>
<td>Se référer à l'article 5 des Règlements Généraux 3x3.</td>
</tr>
</table>

<table>
<tr><td>ARTICLE 7 PÉNALITÉS ET SANCTIONS (Février 2026)</td><td>
<table>
<tr><th>Infraction</th><th>Pénalité</th></tr>
<tr><td>Désistement entre le cut et le début du tournoi</td><td>Non remboursement des frais d'inscription si déjà payés

300 points FFBB retirés au classement de la Superleague Open</td></tr>
<tr><td>Changement de joueur(se) non justifié après le cut</td><td>Participation de l'équipe autorisée mais aucun point FFBB marqué au Ranking Superleague Open FFBB</td></tr>
<tr><td>Changement de joueur non-justifié après le cut par un joueur extérieur de son roster d'équipe</td><td>Exclusion du tournoi de l'équipe et non remboursement des frais d'inscription</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>ARTICLE 8 – TENUES (Février 2026)</td><td>Les participants doivent obligatoirement porter les tenues fournies par l'organisateur ou la FFBB.</td></tr>
<tr><td>ARTICLE 9 – OFFICIELS (Février 2026)</td><td>Les officiels sont désignés par :
Refs Elites : Commission Fédérale 3x3
Refs Territoriaux : Commission Régionale des Officiels
Marqueurs Elites : Commission Fédérale 3x3
Marqueurs Territoriaux : Commission Régionale des Officiels
Manager d'Organisation : Commission Fédérale 3x3</td></tr>
</table>

ARTICLE 10 – MODALITÉS DE REMPLACEMENT (Octobre 2021 – Octobre 2022 – **Février 2026**)

a) *Forfait d'une équipe **du tournoi de qualification***

Si une équipe du tournoi de qualification déclare forfait, il est proposé à l'équipe suivante de la liste d'inscription de la remplacer.

Si cette équipe refuse, la place est proposée aux équipes suivantes dans l'ordre de classement sur la liste.

b) Forfait d'une équipe du tournoi final

Si une équipe du tournoi final déclare forfait, l'équipe classée 1ère sur la liste du tournoi de qualification remplace l'équipe forfait dans le tournoi final.

Le système de repêchage est le même pour deux, trois forfaits ou plus.

c) Lucky looser

1. En cas de forfait d'une équipe du tournoi final après le début du tournoi de qualification, une deuxième équipe du tournoi de qualification est admise dans le tournoi final.

2. En cas de double forfait dans le tournoi final après le début du tournoi de qualification, les deux équipes suivantes au classement des qualifications sont admises dans le tournoi final. Ces équipes sont prévenues par le manager d'organisation.

3. S'il y a plus de deux forfaits dans le tournoi final, une liste des équipes ayant perdu en poule de qualification est établie par le manager d'organisation et détermine l'ordre de priorité d'entrée des équipes.